

Betting

www.commune-betting.fr



Bulletin municipal n° 61 – 1^{er} semestre 2019

Sommaire

Éditorial p. 1

Échos du Conseil Municipal p. 2 à 21

État civil p. 22

Betting au jour le jour p. 23 à 27

- > *Le coq, version 2019*
- > *Fête des aînés*
- > *Élections Européennes du 26 mai 2019*

Les associations p. 28 à 41

- > *Les Gymnastes*
- > *La Société des Ouvriers et Mineurs*
- > *Le Raquette Club*
- > *L'A.S.S.B.H.*
- > *Le Syndicat Arboricole et Horticole*

L'école primaire p. 42 à 45

- > *Carnaval*
- > *Moulin de la faïencerie Sarreguemines*

L'école maternelle p. 46 à 51

- > *Sortie "Ciné-Nature"*
- > *Moulin de la Blies et Musée de la faïence de Sarreguemines*
- > *À la rencontre des fourmis*

Infos pratiques p. 52 à 55

- > *Carte d'identité*
- > *Déchets ménagers et assimilés*
- > *Réglementation : déchets - bruits - animaux*

Newsletter p. 56

Notre jeu Quizz p. 57

Directeur de Publication : Roland Rausch

Conception et réalisation :
Arobase Design - Freyming-Merlebach

 www.arobase-design.fr - 03 87 93 24 37

Rédaction : Mairie de Betting

La Municipalité de Betting tient à remercier tous les annonceurs, rédacteurs et bénévoles qui ont participé à la réalisation de ce bulletin.



Le vote pour les Européennes a été le moment fort de ce premier semestre. La participation a été pour Betting plus qu'honorable. Frontaliers, nous partageons avec nos voisins la même aspiration, faire de demain une cohérence territoriale de partage, de soutien à nos populations, un mieux vivre pour nos enfants. L'espace transfrontalier offre des perspectives dans beaucoup de domaines : l'emploi, l'éducation, l'apprentissage de la langue du voisin et la santé.

L'été est de retour, respectez vos voisins comme toute l'année !

Ne les enfumez pas. Je vous rappelle que les feux sont interdits. Ne les réveillez pas par des travaux le dimanche ou par les aboiements très matinaux de votre toutou adoré. Ils vous en seront reconnaissants, surtout s'ils doivent se lever tôt pour aller travailler.

Je me permets aussi de vous confirmer que les trottoirs ne sont pas des parkings mais des espaces qu'il faut garder propres et dégagés par respect des piétons et autres promeneurs.



L'arrêté du 22 mai 2017 consultable sur notre site internet est valable pour tous.

Soyez sympa, la vie est courte, autant la vivre en bonne harmonie.

Sur ces petits rappels, aux insoumis des us et coutumes, du savoir vivre, je vous souhaite un été agréable et de passer de bonnes vacances.

Le Maire, Roland RAUSCH.



Compte-rendu de la réunion du 14 décembre 2018

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable Exercice 2017

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Winborn (SIEW) a confié la gestion de son service d'eau potable à Véolia-Eau par contrat d'affermage en date du 22 mai 2000 pour une durée de vingt ans.

Le service délégué concerne l'alimentation en eau potable des communes de Béning-lès-Saint-Avoid, Betting, Carling, Cocheren, Freyming-Merlebach, L'Hôpital et Rosbruck.

Les moyens

1 usine de production d'une capacité de 24 200 m³/jour, pour une production moyenne de 11 500 l/j.

11 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 29 815 m³.

Le forage 27 étant momentanément à l'arrêt, ce sont 13 forages sur 14 qui assurent l'approvisionnement de l'usine Carrière.

Longueur totale du réseau 319 km. Longueur de canalisation de distribution (hors branchements) 197 km.

La consommation moyenne, par jour et par habitant pour 2017 a été de 101 litres.

Volumes produits, achetés et mis en distribution :

	2010	2014	2015	2016	2017
Volume prélevé (m ³)	4 524 961	5 055 210	5 344 670	5 153 181	5 308 335
Besoin de l'usine (m ³)	344 858	404 875	406 605	464 683	559 177
Volume produit (m ³)	4 180 103	4 650 335	4 938 065	4 688 498	4 749 158
Volume acheté (m ³)	3 173	3 024	3 447	2 801	3 010
Volume vendu (m ³)	2 049 906	2 909 438	3 177 534	2 926 867	2 907 969
Volume distribué (m ³)	2 133 370	1 743 921	1763 978	1 764 432	1 844 199

Ventes à d'autres fournisseurs :

	2010	2014	2015	2016	2017
Vente à la CAFPF (m ³)	1 640 208	2 529 516	2 822 499	2 566 531	2 528 140
Vente au SAFE (m ³)	404 852	378 587	353 624	359 014	378 631
Vente à Hombourg-Haut (m ³)	4 846	1 335	1 411	1 322	1 198
Vente totale (m ³)	2 049 906	2 909 438	3 177 534	2 926 867	2 907 969

(CAFPF / Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France)

(SAFE / Syndicat d'Assainissement et Adduction d'Eau Potable de Farébersviller et Environs)



Détail des volumes vendus aux collectivités adhérentes (+ Hombourg-Haut) :

Volume vendu (m ³)	2010	2014	2015	2016	2017
Béning-Lès-Saint-Avoid	48 290	46 513	49 654	40 210	46 288
Betting	50 199	54 701	51 426	43 649	54 012
Carling	130 431	129 254	132 274	138 008	38 611
Cocheren	130 939	126 868	134 514	108 862	129 464
Freyming-Merlebach	642 253	560 307	570 951	535 887	600 396
Hombourg-Haut		4 360	4 606	3 857	4 947
L'Hôpital	223 975	203 286	207 240	190 749	205 904
Rosbruck	33 021	29 169	30 567	25 515	31 471
Total (m³)		1 154 458	1 181 232	1 086 737	1 211 116

Volume consommé autorisé 365 jours (m³)

Le volume consommé autorisé 365 jours est la somme du volume comptabilisé (issu des campagnes de facturation de l'exercice), du volume consommateurs sans comptage (défense d'incendie, arrosage public...) et du volume de service du réseau de 60 000 m³ (purges, vidanges de biefs, nettoyage des réservoirs). Il est ramené à 398 jours par un calcul prorata temporis sur la part comptabilisée, en fonction du nombre de jours de consommation.

Pour 2017 : $(1\,222\,412 : 398) \times 365 = 1\,198\,776 \text{ m}^3$, auquel il faut ajouter $60\,000 \text{ m}^3 = 1\,181\,056 \text{ m}^3$

Ces résultats serviront au calcul du rendement du réseau de distribution, de l'indice linéaire des volumes non comptés et de l'indice linéaire des pertes en réseau.

	2010	2014	2015	2016	2017
Volume comptabilisé SIEW (m ³)	1 259 108	1 154 458	1 181 232	1 097 240	1 222 412
Volume de service réseau (m ³)	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000
Volume consommé autorisé (m ³)	1 319 108	1 214 458	1 241 232	1 157 240	1 282 412
Nb de jours de consommation entre 2 relevés annuels	364 j	363 j	364 j	335 j	398 j
Volume comptabilisé 365 j (m ³)	1 262 567	1 160 819	1 184 477	1 198 776	1 121 056
Volume consommé autorisé 365 j (m ³)	1 322 567	1 220 819	1 244 477	1 258 776	1 181 056

Échos du conseil municipal

Rendement du réseau de distribution :

	2010	2014	2015	2016	2017
Rendement en % (A+B) / (C+D)	80,6	88,8	89,5	89,2	86,1
Volume consommé autorisé année entière (m ³) A	1 322 567	54 701	51 426	43 649	54 012
Volume vendu à d'autres services (m ³) B	2 049 906	2 909 438	3 177 534	2 926 867	2 907 969
Volume produit (m ³) C	4 180 103	4 650 335	4 938 065	4 688 498	4 749 158
Volume acheté à d'autres services (m ³) D	3 173	3 024	3447	2 801	3 010

Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j) :

	2010	2014	2015	2016	2017
(A-B) / (L/1000) / nb jours année	11,82	7,92	8,02	7,83	10,03
Volume mis en distribution (m ³) A	2 133 370	1 743 921	1 763 978	1 764 432	1 844 199
Volume compté année entière (m ³) B	1 262 567	1 160 819	1 184 477	1 198 776	1 121 056
L. canalisation de distribution (ml)	201 780	201 800	197 905	197 359	197 440

$$((1\ 844\ 199 - 1\ 121\ 056) / 197,44) / 365 = 10,03 \text{ m}^3/\text{km}/\text{j}$$

Indice linéaire de perte en réseau (m³/km/j) :

	2010	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de perte en réseau (A-B) / (L/1000) X 366 jours	11,01	7,10	7,19	7,00	9,20
Volume mis en distribution (m ³) A	2 133 370	1 743 921	1 763 978	1 764 432	1 844 199
Volume consommé autorisé 366 j (m ³) B	1 322 567	1 220 819	1 244 477	1 258 776	1 181 056
L. canalisation de distribution (ml)	201 780	201 800	197 905	197 359	197 440

$$((1\ 844\ 199 - 1\ 181\ 056) / 197,44) / 365 = 9,20 \text{ m}^3/\text{km}/\text{j}$$

Volume perdu

$$\text{Volume mis en distribution} - \text{volume consommé autorisé} = 1\ 844\ 199 \text{ m}^3 - 1\ 181\ 056 \text{ m}^3 = 663\ 143 \text{ m}^3$$



Activité clientèle :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nb total d'abonnés	11 481	11 595	11 556	11 583	11 617	11 645	11 675
Nb total habitants desservis	29 183	29 423	29 238	29 032	28 940	29 008	28 879

Données pour Betting :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nb d'habitants	910	922	907	889	871	855	857
Nb d'abonnés	394	399	393	410	415	419	419
Volume vendu (m ³)	56 182	52 829	47 110	54 701	51 426	43 649	54 012

Compteurs :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nb de compteurs	12 142	12 234	11 908	12 007	12 034	12 149	12 483
Nb de compteurs remplacés	226	195	198	313	288	1 377	2 212

Bilan énergétique :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Énergie relevée consommée (KW)	6 146 112	6 045 536	5 133 594	6 118 208	5 721 792	5 511 213

Prix du service public de l'eau

Pour établir le prix du service, il est indispensable de prendre en compte toutes les étapes qui vont du prélèvement (forage) au produit fini (eau traitée). Toutes ces étapes, telles que l'énergie utilisée pour le pompage et la chaîne de traitement, l'entretien du matériel, le transport de l'eau et la distribution, les analyses, etc., ont un coût. L'ensemble de ces coûts détermine le prix du service.



Échos du conseil municipal

Coût de l'eau hors assainissement :

Prix du service de l'eau (€) / m ³	01/2014	01/2015	01/2016	01/2017	01/2018
Abonnement (part distributeur) HT Montant semestre X 2 : 120 m ³	0,2788	0,2823	0,2855	0,2835	0,2868
Consommation part délégataire HT	1,1167	1,1308	1,1432	1,1354	1,1484
Consommation part syndicale HT	0,6043	0,6043	0,6043	0,6043	0,6043
Préservation des ressources HT	0,081	0,0928	0,0838	0,0715	0,0674
Lutte contre la pollution HT	0,4070	0,3950	0,3500	0,3500	0,3500
Total HT	2,6249	2,6429	2,6024	2,5791	2,4569
T.V.A. 5,5 %	0,1368	0,1377	0,1356	0,1344	0,1351
Total T.T.C.	2,6249 €	2,6429 €	2,6024 €	2,5791 €	2,5920 €

La qualité de l'eau :

L'eau a été de bonne qualité microbiologique.

Nitrates : 7,06 mg/l sur une échelle limite de 50 mg/l.

Pesticides : conforme sur une échelle de 0,1 µg/l par substance individuelle.

Dureté (TH) teneur en calcium et magnésium dans l'eau : 19,59°F sur l'échelle 15 à 30°F plutôt dure.

Agressivité de l'eau. Traduit le potentiel corrosif ou entartrant de l'eau distribuée : 2 à l'équilibre.

Les autres paramètres analysés sont tous restés conformes en moyenne annuelle.

Conclusion générale : l'eau distribuée en 2017 a été de bonne qualité.

Recommandations aux consommateurs :

- Si votre réseau intérieur comporte des canalisations en plomb, il est vivement recommandé de les remplacer.
- Avant d'installer un adoucisseur d'eau ou tout autre système de traitement d'eau, assurez-vous auprès de votre fournisseur ou de l'ARS, que la qualité de l'eau le nécessite. Entretenez ou faites entretenir régulièrement ces appareils.
- Seule l'eau froide doit être utilisée pour la boisson ou la préparation des aliments.
- Si, en plus du réseau public d'eau potable, vous utilisez une autre ressource (puits, source, eau de pluie), les réseaux de distribution doivent être physiquement séparés.



Principaux faits marquants de l'année :

- Stabilité des volumes vendus à d'autres services.
- Augmentation de 11,2 % des volumes vendus aux abonnés domestiques.
- Baisse du rendement de réseau à 86,1 %.

Incidents :

- Le 3 août, une importante fuite d'eau s'est déclarée sur la conduite d'alimentation du réservoir de Freyming à proximité des voies ferrées.
- Fuite sur conduite DN 300 entre l'usine carrière et le réservoir de Freyming le 17/05/2017.
- 430 fuites réparées sur le réseau de distribution, dont : 74 fuites sur les conduites, 173 fuites sur des branchements et 183 fuites sur les compteurs.

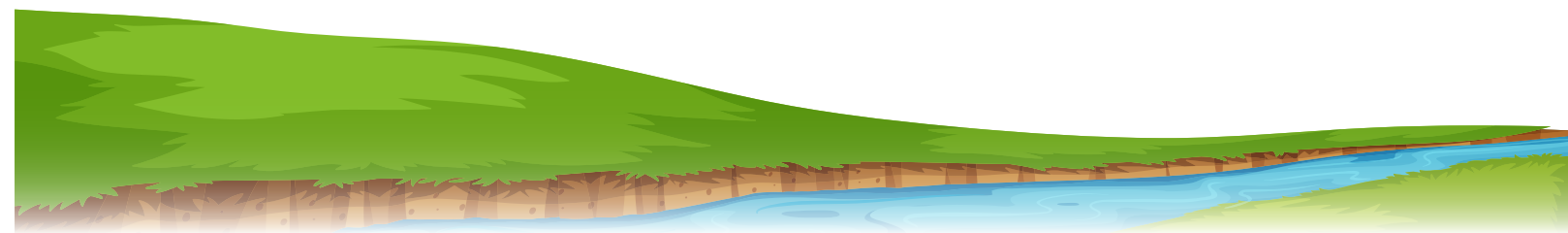
Proposition d'amélioration :

- Interconnexion avec le SIE de Folschviller.

Recommandations et préconisations

Renforcement du programme de renouvellement des conduites, dont :

- Renouvellement de la conduite et des branchements rue des Prés à Carling.
- Renouvellement de la conduite et des branchements rue de la République à Freyming-Merlebach.
- Renouvellement de la conduite de refoulement depuis l'usine carrière jusqu'au réservoir Reumaux.
- Renouvellement de la conduite de refoulement depuis l'usine carrière et le réservoir de Freyming.
- Renouvellement de la conduite de distribution du réservoir de Freyming.
- Renouvellement de la conduite et des branchements rue de Carling à l'Hôpital.
- Renforcement de la sectorisation par l'installation de nouveaux compteurs de sectorisation sur le réseau de distribution.
- Réhabilitation du réservoir de Peyerimhoff.
- Réhabilitation du réservoir de Béning (génie civil et fermeture accès à l'eau).
- Réhabilitation du réservoir Cocheren (génie civil, hydraulique et fermeture accès à l'eau).
- Rénovation du chemin d'accès au forage 19bis.



Échos du conseil municipal

Vote de l'attribution de compensation 2018 corrigée

Le 26 janvier 2018, le conseil municipal avait approuvé le tableau de répartition et de versement de l'attribution de compensation pour 2018.

Le 18 octobre 2018, le conseil de la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach a voté les montants de l'attribution de compensation corrigés pour l'année 2018 suite à la prise de la compétence de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (gemapi). La contribution annuelle versée par la commune de Betting au Syndicat Intercommunal pour l'Entretien et l'Aménagement de la Rosselle sera dorénavant prise en charge par la Communauté de Communes et déduite de l'attribution de compensation. Ainsi l'attribution de compensation perçue par Betting s'élève à 9 075,59 € au lieu de 10 789,59 €.

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve le tableau de répartition et de versement de l'attribution de compensation corrigé pour 2018.

Vote de l'attribution de compensation 2019

Le conseil de la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach a voté le 18 octobre 2018, les montants de l'attribution de compensation qui seront versés par douzième aux communes membres.

L'attribution de compensation avait pour objectif lors de sa mise en place, d'assurer la neutralité budgétaire du passage à la taxe professionnelle unique et des transferts de compétences entre l'intercommunalité et les communes membres. Il est proposé de ne pas modifier les montants versés aux communes, ainsi l'attribution de compensation pour Betting s'élève à 9 075,59 € (9 075,59 € en 2018).

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve le tableau de répartition et de versement de l'attribution de compensation pour 2019.

Vote de la dotation de solidarité 2019

Le conseil de la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach a voté le 18 octobre 2018, les montants de la dotation de solidarité qui seront versés par douzième aux communes membres.

Les règles d'attribution de la dotation de solidarité pour l'année 2019 sont les suivantes :

- un critère de population de 5 € par habitant et par an : 165 940 €
 - une part fixe de 13 000 € par commune et par an : 143 000 €
 - un critère tenant compte de critères fiscaux (charge et potentiel fiscal) : 185 000 €
- Le critère de charge est déterminé par le nombre d'élèves scolarisés en maternelle et en primaire.
Le critère de potentiel fiscal déterminé par la loi, prend en compte les chiffres des services fiscaux.
- un critère « d'équipement communautaire hors zone » de 2 € par mètre carré : 5 000 € (déchèterie) pour Hombourg-Haut, 5 000 € (déchèterie) pour Betting et 16 000 € (aire d'accueil des gens du voyage) pour Freyming-Merlebach : 26 000 €
 - un critère de « ruralité-zones » réservé aux 6 communes qui ne bénéficient pas des retombées des zones communautaires : 37 828 €
 - un critère « ville de moins de 2 000 habitants » soit 3 000 € par commune : 24 000 €

La commune de Farébersviller perçoit une aide annuelle supplémentaire pour la salle Marcel Cerdan.

La dotation de solidarité pour Betting s'élève 22 358,50 € (à 22 246,37 € en 2018).

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve le tableau de répartition et de versement de la dotation de solidarité 2019.



Décision budgétaire modificative n°5

Etant donné l'état très détérioré du coq se trouvant sur le clocher de l'église, il a été décidé de le remplacer. Le devis concernant cette opération s'élève à 11 424,00 € TTC. Dans le budget primitif 2018, 4 000 € étaient prévus au compte 21318 « Immobilisations corporelles - autres bâtiments publics ». Cette somme étant insuffisante, il est nécessaire de prévoir un transfert de crédits de 10 000 € du compte 2315 « Immobilisations corporelles en cours - voiries et réseaux » au compte 21318 « Immobilisations corporelles autres bâtiments publics ».

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve ce transfert de crédits de 10 000 € du compte 2315 au compte 21318.

Décision budgétaire modificative n°6

Les sommes de 28 320 € et 35 202 € qui correspondent à des versements de centimes (taxes d'habitation et foncières) d'août 2016 et 2017 ont été encaissées par erreur sur le compte de la commune de Betting, alors que ces deux sommes étaient destinées à une autre commune.

Pour procéder aux rectifications comptables, nous devons émettre deux mandats au compte 673 « Titres annulés sur exercices antérieurs » sur lequel aucun crédit n'était prévu au budget primitif.

Compte tenu qu'au budget primitif 2018, le total des dépenses est de 546 000 € et le total des recettes est de 962 717,45 €, nous pouvons procéder à une ouverture de crédits de 64 000 € au compte 673.

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve l'ouverture de crédits de 64 000 € compte 673 « Titres annulés sur exercices antérieurs ».

Opération "10 heures pour la solidarité" au profit des Restaurants du Cœur.



L'opération intitulée « 10 heures pour la Solidarité » a eu lieu au complexe nautique Aquagliss de Freyming-Merlebach, le 18 novembre 2018 pour les Restos du Cœur. Il s'agissait de récolter des fonds, selon des tarifs fixés comme suit : le prix d'entrée de 4,50 € par 100 mètres nagés, 2 € par demi-heure pédalée et 3 € par séance d'aquagym, au cours d'une compétition sportive et de reverser l'intégralité de ces recettes aux Restos du Cœur.

Tout cela au cours des 10 heures d'ouverture du complexe nautique.

La participation de l'équipe de Betting, a permis de récolter la somme de 117,75 €.

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve le reversement de la somme de 117,75 € aux Restos du Cœur de Moselle Est.

Échos du conseil municipal

Convention GRDF

La société GRDF nous a transmis le compte rendu de la visite technique réalisée début juillet dernier à l'église en vue de l'installation d'un équipement de télérelève en hauteur.

Une convention tripartite d'occupation du domaine public a été signée entre Gaz Réseau Distribution France, la commune de Betting représentée par le Maire et le Président du Conseil de Fabrique concernant l'installation et l'hébergement d'équipement de télérelève dans le clocher de l'église.

Les équipements de télérelève des compteurs communicants gaz ont été mis en place le 20 novembre 2018 dans le clocher de l'église.

Compte-rendu de la réunion du 18 janvier 2019

Demande de subvention à la Sous-Préfecture au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour l'opération de dépose / repose de la croix et le remplacement du coq de l'église

Le Maire propose au conseil municipal de solliciter une subvention auprès de la Sous-Préfecture au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'opération de dépose / repose de la croix et le remplacement du coq de l'église.

Ces travaux estimés à 9 520,00 € HT - 11 424,00 € TTC, entrent dans le cadre des dépenses subventionnables entre 20 % et 60 % au titre de la DETR.

Le conseil municipal à l'unanimité :

- décide la réalisation de l'opération de dépose / repose de la croix et le remplacement du coq de l'église,
- sollicite une subvention de la Sous-Préfecture au titre de la DETR,
- arrête le plan de financement comme suit :
montant des travaux : 9 520,00 € HT
subvention DETR escomptée (60 %) : 5 712,00 €
montant restant à la charge de la commune : 3 808,00 € HT
- s'engage à prendre en charge la dépense résiduelle sur ses ressources propres,
- charge le Maire de déposer le dossier et toutes les pièces nécessaires à l'instruction de la demande.



Demande de subvention au titre de l'aide mosellane aux investissements spécifiques à la sécurité des usagers de la route pour des aménagements de sécurité de la voirie - rue Principale / RD 80

Le Maire propose au conseil municipal de solliciter une subvention auprès du Département de la Moselle au titre de l'Aide Mosellane aux Investissements Spécifiques à la Sécurité des Usagers de la Route (AMISSUR) pour des aménagements de sécurité de la voirie - rue Principale / RD 80. Ces travaux sont estimés à 432 825,00 € HT - 519 390,00 € TTC.

Le conseil municipal à l'unanimité :

- décide la réalisation des travaux d'aménagement de sécurité de la voirie - rue Principale / RD 80,
- sollicite une subvention du Département au titre de l'AMISSUR,
- arrête le plan de financement comme suit :
montant des travaux : 432 825,00 € HT
subvention AMISSUR escomptée (30 % plafonnée à 100 000 €) : 100 000 €
montant restant à la charge de la commune : 332 825,00 € HT
- s'engage à prendre en charge la dépense résiduelle sur ses ressources propres,
- s'engage à prendre en charge ultérieurement la gestion des équipements subventionnés,
- s'engage à achever les travaux avant le 15 octobre 2020,
- charge le Maire de déposer le dossier et toutes les pièces nécessaires à l'instruction de la demande.

Demande de subvention à la Sous-Préfecture au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour l'opération éclairage public LED

Le Maire propose au conseil municipal de solliciter une subvention auprès de la Sous-Préfecture au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'opération éclairage public LED.

Ces travaux estimés à 96 100,00 € HT - 115 320,00 € TTC, entrent dans le cadre des dépenses subventionnables au titre de la DETR à hauteur de 1 000 € par candélabre.

Le conseil municipal à l'unanimité :

- décide la réalisation de l'opération de mise en place d'éclairage LED,
- sollicite une subvention de la Sous-Préfecture au titre de la DETR,
- arrête le plan de financement comme suit :
montant des travaux : 96 100,00 € HT
subvention DETR escomptée : 22 000 € pour 22 candélabres
montant restant à la charge de la commune : 74 100,00 € HT
- s'engage à prendre en charge la dépense résiduelle sur ses ressources propres,
- charge le Maire de déposer le dossier et toutes les pièces nécessaires à l'instruction de la demande.

Compte-rendu de la réunion du 1^{er} mars 2019

Approbation du compte de gestion et du compte administratif du budget principal – Exercice 2018

Compte de gestion

Les résultats du compte de gestion établi par le comptable de la commune, concordent avec ceux du compte administratif de l'exercice clos, dressé par le Maire. Le conseil municipal après en avoir délibéré, a approuvé à l'unanimité le compte de gestion 2018.

Compte administratif

Après avoir donné lecture des résultats du compte administratif 2018, le Maire s'est retiré conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le conseil municipal sous la présidence de

Dominique SCHOULLER, 1^{er} adjoint, a procédé au vote. Après en avoir délibéré, il a approuvé à l'unanimité le compte administratif de l'exercice clos, dressé par le Maire.

Les résultats budgétaires de l'exercice s'établissent comme suit :

- Section de fonctionnement :
excédent de 121 457,54 €
- Section d'investissement :
déficit de 209 181,39 €
- Déficit de l'exercice :
87 723,85 €

Affectation des résultats d'exécution du budget principal Exercice 2018

Le compte administratif de l'exercice 2018 fait apparaître les résultats de clôture suivants :

- Section de fonctionnement :
excédent de clôture : 538 174,99 €
- Section d'investissement :
excédent de clôture : 501 662,14 €

Compte tenu de l'excédent de la section d'investissement de 501 662,14 € TTC et des restes à réaliser de 643 874,40 €, le besoin de financement complémentaire de la section d'investissement est de 142 212,26 €, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement comme suit :

- 395 962,73 € en section de fonctionnement au compte R 002,
- 142 212,26 € en section d'investissement au compte 1068.



Autorisation de dépense avant le vote du budget 2019

En application de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire peut, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril en l'absence d'adoption du budget avant cette date, sur autorisation du conseil municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. L'autorisation devra mentionner le montant et l'affectation des crédits.

Pour rappel, le total des crédits ouverts en section d'investissement au budget primitif 2018 est de 1 293 843,53 €, la limite de l'autorisation s'élève à 25 % de cette somme, soit 323 460,88 €.

Le Maire sollicite une autorisation de dépense du conseil municipal pour l'installation d'un paratonnerre sur le clocher de l'église. Ces travaux seront réalisés, courant mars, par la société Altibat pour un montant de 8 625,36 € TTC, simultanément à l'opération de dépose /repose de la croix et au remplacement du coq. Cette somme sera inscrite au compte 21318 « Constructions - Autres bâtiments publics » au budget primitif 2019 voté fin mars. Le conseil municipal à l'unanimité, autorise le Maire à engager, liquider et mandater cette dépense de 8 625,36 € TTC avant le vote du budget 2019.

Élargissement du regroupement pédagogique intercommunal aux écoles maternelles de Béning-lès-Saint-Avoid et de Betting à titre d'essai pour la rentrée 2019/2020

Le Maire, informe le conseil municipal que l'Inspectrice de l'Éducation Nationale a demandé aux communes de Béning-lès-Saint-Avoid et de Betting, d'envisager un regroupement de leurs écoles maternelles.

En effet, il existe un déséquilibre au niveau des effectifs des écoles maternelles entre les 2 communes et aucune ouverture de classe n'est possible quels que soient les effectifs. Ainsi, les effectifs prévisionnels pour 2019/2020 sont de 33 élèves à l'école de Béning-lès-Saint-Avoid avec 3 niveaux et de 15 élèves à Betting avec 3 niveaux.

Après concertation avec le personnel enseignant et une réunion avec les parents d'élèves, il est proposé l'organisation suivante : afin d'éviter aux petits de prendre le bus, ils resteront dans leur commune respective, la moyenne section sera sur Béning-lès-Saint-Avoid et la grande section sera accueillie à Betting ce qui permettra de faire régulièrement des échanges et des décroisements avec le CP.

En prenant en compte cette répartition, les effectifs seront de 25 élèves à Béning avec 2 niveaux et de 23 élèves à Betting avec 2 niveaux.

Le conseil municipal, par 13 voix pour et 1 abstention (Hellé Patricia),

- décide d'élargir le regroupement pédagogique intercommunal Béning-lès-Saint-Avoid /Betting existant, pour les écoles élémentaires des 2 communes, aux écoles maternelles à titre d'essai pour la rentrée 2019/2020 avec l'organisation énoncée ci-dessus en gardant les directions en place,
- demande au Maire de prendre contact avec le Conseil Régional pour l'organisation du transport scolaire.

Compte-rendu de la réunion du 29 mars 2019

Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales 2019

Le conseil municipal, sur proposition du Maire, décide à l'unanimité de reconduire les taux des contributions directes pour 2019.

	Betting 2019	Taux moyens départementaux	Taux moyens nationaux
Taxe d'habitation	11,42 %	23,32 %	24,54 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	12,79 %	16,41 %	21,19 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	42,29 %	53,71 %	49,67 %

- Le produit fiscal attendu pour 2019 des taxes directes locales est de 315 585 €.
- Les allocations compensatrices s'élèvent à 11 735 €.
- Le produit global (produit des 3 taxes + allocations compensatrices) est de 327 320 €.



SB
CONCEPTION

**INFORMATIQUE - TELEPHONIE - ALARME
RESEAUX - SITES INTERNET - FORMATION**

48A rue du Pont - 57980 DIEBLING
Tél. 03 87 28 35 46 - Fax 03 87 28 35 47
contact@sb-conception.fr - www.sb-conception.fr



Vote du budget primitif – Exercice 2019

Le budget primitif de l'exercice 2019 a été adopté par 14 voix pour et 1 abstention (Hellé Patricia) par le conseil municipal, comme suit :

Section de fonctionnement :

En dépenses : 437 000 €

En recettes : 437 000 € (recettes de l'exercice)
+ 395 962,73 € (excédent de clôture 2018)
= 832 962,73 €

Section d'investissement :

En dépenses : 258 950,00 € (dépenses de l'exercice)
+ 643 874,40 € (restes à réaliser 2018)
= 902 824,40 €

En recettes : 401 162,26 € (recettes de l'exercice)
+ 501 662,14 € (excédent de clôture 2018)
= 902 824,40 €

DÉPENSES

- Charges à caractère général : 150 000 €
- Charges de personnel : 198 000 €
- Atténuations de produits : 1 050 €
- Autres charges de gestion courante : 37 000 €
- Charges exceptionnelles : 2 000 €
- Virement à la section d'investissement : 37 950 €
- Opérations de transferts entre sections : 11 000 €

TOTAL DÉPENSES : 437 000 €

RECETTES

- Produits des services et du domaine : 6 000 €
- Impôts et taxes : 366 000 €
- Dotations et participations : 55 000 €
- Autres produits de gestion courante : 6 000 €
- Produits exceptionnels : 4 000 €

TOTAL RECETTES : 437 000 €



DÉPENSES

- Révision du PLU : 10 000 €
- Acquisitions de terrains : 10 000 €
- Autres bâtiments publics - église : 41 000 €
- Installations générales : 2 000 €
- Travaux de voirie : 5 000 €
- Réseau d'assainissement : 15 000 €
- Réseau d'électrification : 2 000 €
- Matériel et outillage d'incendie : 3 000 €
- Matériel et outillage de voirie : 2 000 €
- Autres matériels et outillages techniques : 3 000 €
- Mobilier : 3 000 €
- Autres immobilisations : 4 000 €
- Effacement des réseaux : 761 824,40 €
- Subvention d'équipement versée : 3 000 €
- Opérations patrimoniales : 28 000 €

TOTAL DÉPENSES : 902 824,40 €

RECETTES

- Subvention effacement des réseaux : 25 000 €
- Fonds de compensation de TVA : 65 000 €
- Taxe d'aménagement : 3 000 €
- Excédent de fonctionnement : 142 212,26 €
- Récupération de TVA : 19 000 €
- Produit de cession d'immobilisation : 70 000 €
- Virement de section de fonctionnement : 37 950 €
- Opérations de transferts entre sections : 11 000 €
- Opérations patrimoniales : 28 000 €

TOTAL RECETTES : 902 824,40 €

Échos du conseil municipal

Désaffectation et déclassement du bien situé 50 rue Principale

Les membres du conseil municipal ont demandé au Maire, de leur présenter des devis de rénovation du bâtiment et de se renseigner sur les éventuelles subventions, avant de prendre une décision.

Le point est donc reporté ultérieurement.

Convention relative à l'aménagement de cheminements cyclables

La présente convention entre la commune de Betting et la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach, a pour objet de définir les modalités techniques et financières liées à l'aménagement d'un itinéraire cyclable qui passe par la commune dans les chemins et rues suivants :

- chemin rural, depuis Hombourg-Haut (rue des Champs),
- rue de la Libération,
- aménagement du carrefour à feux sur la rue Principale RD 80,
- carrefour Riviera route Nationale RD 603.

La commune autorise la réalisation des aménagements cyclables dont la réalisation sera assurée et financée par la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach.

La gestion et l'entretien des ouvrages seront réalisés conformément aux dispositions du règlement interne relatif à l'aménagement des cheminements cyclables et/ou piétons.

Le conseil municipal à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention relative à l'aménagement de cheminements cyclables, sur le chemin rural depuis Hombourg-Haut, rue de la Libération, carrefour à feux rue Principale et carrefour Riviera route Nationale.





Compte-rendu de la réunion du 24 mai 2019

Bilan de la gestion du centre socioculturel – Année 2018

Reporté au 28 juin 2019

Mme PÉRIC présente le bilan de la gestion du centre socioculturel qui s'établit comme suit :

	2017	2018
Coût électricité	1 129 €	1 204 €
Coût gaz	62 €	65 €
Coût eau	635 €	365 €
Coût fuel	3 020 €	3 440 €
Coût téléphone	216 €	180 €
Frais de nettoyage	1 319 €	1 394 €
Produits d'entretien	669 €	655 €
Services extérieurs	521 €	604 €
Poubelles	1 176 €	1 176 €
Dépenses totales	8 747 €	8 894 €
Recettes poubelles	1 050 €	575 €
Recettes location	3 003 €	1 778 €
Recettes totales	4 053 €	2 353 €

Résultat - 4 694 € - 6 541 €

Bilan de fonctionnement de la salle de sport – Année 2018

Le Maire présente le bilan de fonctionnement de la salle de sport qui s'établit comme suit :

	2017	2018
Volume gaz consommé	3 775 m ³	3 845 m ³
Coût gaz	3 877 €	3 235 €
Coût électricité	1 370 €	1 114 €
Coût eau	278 €	197 €
Coût téléphone	216 €	216 €
Frais de nettoyage	1 404 €	1 310 €
Produits d'entretien	421 €	465 €
Entretien chaudière	140 €	140 €
Contrôle et sécurité	387 €	321 €
Poubelles	470 €	470 €
Dépenses totales	8 563 €	7 466 €
Recettes	0 €	0 €
Dépenses réelles	8 563 €	7 466 €



Échos du conseil municipal

Décision budgétaire modificative n°1

Le 27 avril 2019, un automobiliste a percuté le poteau d'incendie se trouvant au 53 rue Principale. La société Véolia nous a transmis un devis de 3 516,00 € TTC pour cette intervention comprenant notamment la perte d'eau, la dépose et le remplacement du poteau d'incendie.

Une somme de 3 000 € a été inscrite au budget primitif 2019 au compte 21568 « Autre matériel et outillage d'incendie et de défense » pour le déplacement du poteau d'incendie situé au 47 rue Principale.

Il est donc nécessaire de prévoir un transfert de crédits de 4 000 € du compte 2315 « Immobilisations corporelles en cours - voiries et réseaux » au compte 21568 « Autre matériel et outillage d'incendie et de défense » pour régler cette dépense imprévue.

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve le transfert de la somme de 4 000 € du compte 2315 « Immobilisations corporelles en cours - voiries et réseaux » au compte 21568 « Autre matériel et outillage d'incendie et de défense ».

Détermination du nombre de membres du conseil communautaire et répartition des sièges pour le mandat 2020-2026

Conformément à l'article L.5211-6-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est nécessaire de procéder à une recomposition du conseil communautaire avant le 31 août 2019, date limite, si les communes veulent pouvoir passer un accord local, à défaut, le Préfet procédera à une répartition de droit, au plus tard le 31 octobre 2019.

Les conditions de majorité pour valider l'accord local, sont identiques à celles des transferts de compétence à savoir 50 % des conseils représentant 2/3 de la population ou 2/3 des conseils représentant au moins 50 % de la population.

En ce qui concerne la Communauté de Communes, il est proposé de valider un nombre de conseillers à 39 contre 34 aujourd'hui, en effet 5 communes n'auraient aucun siège lors de la répartition de base (34 sièges pour les communautés entre 30 000 et 40 000 habitants), 5 sièges supplémentaires sont ainsi obtenus.

Quant à la répartition interne des sièges, elle répond à des règles complexes et multiples. La seule modification apportée à la répartition de droit est la diminution d'un siège pour la commune de Remoting-Merlebach au profit de la commune de Béning-lès-Saint-Avoid qui a plus de 1 000 habitants, mais qui n'a pas le droit à un suppléant contrairement aux communes de moins de 1 000 habitants qui ont toutes un suppléant de droit.

Lors de sa séance du 11 avril 2019, le conseil communautaire a validé le nombre de 39 conseillers et la répartition des sièges comme suit :

Freyming-Merlebach : 15	Béning : 2	Henriville : 1
Hombourg-Haut : 8	Betting : 1	Barst : 1
Farébersviller : 6	Cappel : 1	Hoste : 1
Seingbouse : 2	Guenviller : 1	

Le conseil municipal par 11 voix pour et 1 abstention (Hellé Patricia), approuve la détermination du nombre de membres et la répartition des sièges du conseil communautaire pour le mandat 2020-2026.



Prise de la compétence "santé" par la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach (CCFM)

Suite à la constatation d'un déficit en matière de praticiens de santé sur le territoire de la CCFM, il semble opportun de transférer de nouvelles compétences optionnelles d'intérêt communautaire dans le domaine de la santé. Ainsi, le 11 avril 2019, le conseil communautaire a décidé de prendre la compétence "politique de la santé d'intérêt communautaire".

Cette compétence consiste en :

- l'élaboration du contrat local de santé ou schéma équivalent,
- la possibilité d'attribution d'aides pour l'installation ou la reprise de locaux de professionnels de santé sur le territoire de la CCFM, et
- la possibilité de construire ou de subventionner la réalisation d'infrastructures et d'équipements publics sanitaires dans un but de maintien des services (maisons de santé...).

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve la prise de la compétence "politique de la santé d'intérêt communautaire" par la CCFM.

Adoption des nouveaux statuts du Syndicat Mixte des Eaux du Winborn

L'entrée en vigueur des prochaines dispositions de la loi NOTRe du 7 août 2015, concernant l'exercice obligatoire de la compétence « eau » par les communautés d'agglomération à compter du 1^{er} janvier 2020 a obligé le syndicat à revoir ses statuts afin de préciser ses missions, son fonctionnement et notamment la répartition des sièges au sein du comité syndical.

À compter du 1^{er} janvier 2020, les membres seront : les communes de Béning-Lès-Saint-Avoid, Betting et Freyming-Merlebach, la Communauté d'Agglomération de Forbach et la Communauté d'Agglomération de Saint-Avoid Synergie.

Les statuts du Syndicat Mixte des Eaux du Winborn (SMEW) ont été adoptés le 30 avril 2019 par le comité syndical et doivent également être approuvés par les membres actuels du syndicat : les communes de Béning-Lès-Saint-Avoid, Betting, Carling, Cocheren, Freyming-Merlebach, L'Hôpital et Rosbruck.

Le conseil municipal à l'unanimité, adopte les nouveaux statuts du SMEW.

Acquisitions

■ Centre socioculturel

Acquisition d'une autolaveuse pour le centre socioculturel pour un montant de 2 040,00 € TTC auprès de la société Berwald de Stiring-Wendel.

■ Atelier

Remplacement de 2 pneus du tracteur pour un coût de 1 432,94 € TTC par la société Berwald de Stiring-Wendel.

■ Voirie

Remplacement par Sag Vigilec du lampadaire renversé le 9 septembre 2018, chemin de Béning, pour un montant de 1 680,00 € TTC.

Échos du conseil municipal

Situation de la trésorerie

La situation de la trésorerie présentait :

- Au 1^{er} novembre 2018, un solde créditeur de 960 867,12 €.
- Au 1^{er} décembre 2018, un solde créditeur de 994 651,21 €.
- Au 1^{er} janvier 2019, un solde créditeur de 1 092 505,54 €.
- Au 1^{er} février 2019, un solde créditeur de 1 074 389,50 €.
- Au 1^{er} mars 2019, un solde créditeur de 1 104 297,87 €.
- Au 1^{er} avril 2019, un solde créditeur de 1 084 128,13 €.
- Au 1^{er} mai 2019, un solde créditeur de 1 183 536,47 €.



Situation des demandeurs d'emploi inscrits à pôle emploi

■ Au 15 décembre 2018

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 70 dont 51 hommes et 19 femmes.
Le nombre de personnes indemnisables est de 45 (64 %).

■ Au 15 janvier 2019

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 63 dont 45 hommes et 18 femmes.
Le nombre de personnes indemnisables est de 35 (56 %).

■ Au 15 février 2019

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 66 dont 47 hommes et 19 femmes.
Le nombre de personnes indemnisables est de 32 (48 %).

■ Au 15 mars 2019

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 63 dont 45 hommes et 18 femmes.
Le nombre de personnes indemnisables est de 39 (62 %).

■ Au 15 avril 2019

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 67 dont 49 hommes et 18 femmes.
Le nombre de personnes indemnisables est de 38 (57 %).

■ Au 15 mai 2019

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 67 dont 47 hommes et 20 femmes.
Le nombre de personnes indemnisables est de 37 (55 %).

Les résidents du Foyer Horizon sont inclus dans ces chiffres.



Demandes de subventions

■ SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU PAYS NABORIEN (SHPN)

La SHPN nous sollicite pour le renouvellement de notre adhésion pour l'année 2019. Le montant de la cotisation annuelle est de 50 € : pour l'adhésion et l'abonnement au Cahier du Pays Naborien. Le conseil municipal à l'unanimité, accepte de renouveler l'adhésion pour l'année 2019.

■ SUBVENTION POUR VOYAGES SCOLAIRES

Le conseil municipal à l'unanimité, fixe une participation de 70 €, versée en une seule fois pour les voyages scolaires de 3 jours et plus. Chaque élève peut, jusqu'à l'âge de 17 ans (date anniversaire), bénéficier de cette subvention une fois durant sa scolarité.



■ ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE ■

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de verser une subvention de 200 € à chaque association de la commune. Les bénéficiaires sont : l'alliance sportive Seingbouse/Betting/Henriville, le groupe vocal, les gymnastes, le raquette club, la société des ouvriers et mineurs et le syndicat arboricole et horticole.

■ CHORALE PAROISSIALE

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 200 € à la Chorale Paroissiale, qui sera versée sur le compte bancaire de M. Stanislas Symaniak, chef de chœur de la chorale.



Le Réseau des Missions Locales

Insertion Professionnelle des 16/25 ans

ML Bassin Houiller 

- > Emploi > Formation
- > Logement > Mobilité
- > Santé > Citoyenneté



 Mission Locale du Bassin Houiller

Prenez contact au 03 87 00 24 90
31 avenue Roosevelt - FREYMING-MERLEBACH
mlbh.freyming@wanadoo.fr

Ils sont nés

- **Enis, né le 23 décembre 2018,**
fils de Maïté AMEUR et de Burak ALBAYRAK,
domiciliés 6 rue de la Gare.
- **Joana, née le 1^{er} juin 2019,**
fille de Pauline DE FEYTER et de Killian HAREZLAK,
domiciliés 35 route Nationale.

Ils nous ont quittés

- **M. Joseph HIRSCH,**
domicilié 9 rue de la Croix, est décédé le
14 janvier 2019, à l'âge de 64 ans.
- **M. René SCHWARTZ,**
domicilié 8 rue Principale, est décédé le
23 mars 2019, à l'âge de 80 ans.
- **M. Fernand CHAMPLON,**
domicilié 17 rue de la Croix, est décédé le
3 mai 2019, à l'âge de 78 ans.
- **M. Alain BRANSTETT,**
domicilié 3 rue de la Croix, est décédé le
8 juin 2019, à l'âge de 53 ans.



Betting au jour le jour

Le coq, version 2019



Avant de prendre sa retraite, notre vieux coq a fait ses adieux à l'école. Une sortie sobre avec un message en clin d'œil à cette jeunesse.

"J'ai fait mon travail, tâchez de faire le vôtre avec la même persévérance."



Betting au jour le jour



Qu'il est fier, planté là, surplombant le village avec son habit doré comme une rock star.

L'œil vif et ses pattes bien en appui, prêt à défendre son village. Au moindre changement de direction du vent, son bec se retrouve en face indiquant à ses nombreux fans la tournure que prendra le temps à venir. Encore jeune et impétueux, nous avons tout de même voulu protéger ce fanfaron des foudres de Zeus qui pourraient s'abattre sur lui par manque de modestie ou de cocoricos trop abusifs. Un paratonnerre a été placé sur son plumage.





Plus sérieusement, ces travaux ont été effectués par la société Altibat de Marly.

Spécialisée dans les travaux en hauteur, ils ont réalisé ces travaux par moments dans des postures impressionnantes mais toujours maîtrisées et toujours en sécurité optimale.

COÛTS :

Remplacement du coq : 9 520,00 € HT

Mise en place du paratonnerre et descente foudre : 7 187,80 € HT



Fête des aînés

C'est avec une certaine impatience que les invités de ce jour ont attendu la fin du préambule de bienvenue et du « passez une bonne après-midi » d'usage.

Cette année, 110 personnes ont répondu présent à l'invitation de la commune pour cette traditionnelle rencontre conviviale et gourmande, parsemée de souvenirs et d'anecdotes.

Un hommage a été rendu aux doyens de l'assemblée, sous les yeux attentifs de Monsieur l'Archiprêtre Franck WENTZINGER et de Monsieur l'Abbé Joseph KAMIN.

Madame Jeanne ALBRECH et Monsieur Roger PINK se sont vu attribuer les titres de doyenne et doyen de cette journée festive.





Élections Européennes du 26 mai 2019

Participation nationale : 50,12 %

Betting : 638 inscrits, 357 votants, 10 blancs, 06 nuls,
341 exprimés, 281 abstentions, taux de participation 55,96 %

Les résultats : 16 listes n'ont obtenu aucun bulletin de vote.

RÉSULTATS PAR LISTE :		NBR DE VOIX BETTING	% BETTING	% NATIONAL
Manon AUBRY	(LFI)	09	2,64	6,31
Nathalie LOISEAU	(LREM)	76	22,29	22,41
Florian PHILIPPOT	(PATR.)	05	1,47	0,65
Dominique BOURG	(Urg. Ecolo.)	04	1,17	1,82
Jean-Christophe LAGARDE	(UDI)	07	2,05	2,50
Raphaël GLUCKSMANN	(PS-PP)	12	3,52	6,19
Yves GERNIGON	(Fédér.)	02	0,59	0,06
Nicolas DUPONT-AIGNAN	(DLF)	20	5,87	3,51
Thérèse DELFEL	(Décrois.)	01	0,29	0,05
Natalie ARTHAUD	(LO)	02	0,59	0,78
Ian BROSSAT	(PCF)	01	0,29	2,49
François ASSELINEAU	(UPR)	04	1,17	1,17
Benoît HAMON	(Géné.s)	05	1,49	3,27
Jordan BARDELLA	(RN)	114	33,43	23,31
Francis LALANNE	(AJ-GJ)	01	0,29	0,54
François-Xavier BELLAMY	(LR)	35	10,26	8,48
Yannick JADOT	(EELV)	36	10,56	13,47
Hélène THOUY	(Anim.)	07	2,05	2,17

Les Gymnastes

L'association des gymnastes de Betting compte actuellement 53 membres qui trouvent leur bonheur dans les diverses formules proposées.

Gym douce et gym tonique pratiquées avec ou sans accessoires (chaise, bâton, ballon, élastibands) pour assurer souplesse et bien-être du corps. Gym cardio/fitness/taïbo en musique pour les plus sportives et les plus punchy et la séance de yoga du jeudi soir 20 h pour les personnes de tous âges qui veulent apprendre à lâcher prise* et dénouer les tensions.

On ne répétera jamais assez les nombreux bienfaits de la gym si elle est pratiquée régulièrement : améliorer sa respiration, fortifier ses muscles, conserver la mobilité et la souplesse de ses articulations, augmenter son niveau d'énergie et la confiance en soi...

Le comité s'est réuni le 3 septembre et le 25 février pour assurer le bon déroulement des séances. À tour de rôle, des membres se dévouent pour chauffer, ouvrir et fermer la salle afin d'assurer le maximum de confort aux gymnastes. La dernière réunion de comité a eu lieu le vendredi 24 mai à la "Pergola" à Freyming-Merlebach. À l'ordre du jour : bilan de l'année, date de l'AG et projets futurs.

*Le lâcher prise

Lâcher prise c'est naître et renaître à chaque inspiration,
C'est apprivoiser le détachement à chaque expiration,
C'est porter un regard sans cesse renouvelé,
Sur tout ce qui nous entoure.

Lâcher prise c'est savoir écouter sans se croire obligé,
De conseiller ou de diriger,
C'est respecter l'autre et se respecter.

Lâcher prise c'est savoir se taire
Pour vivre le silence,
C'est apprivoiser le silence,
Pour que naisse la paix.

Benoît AYMONIER

Nos activités cessent le 4 juillet et reprennent début septembre aux mêmes heures.





HORAIRES DES SÉANCES

■ LUNDI

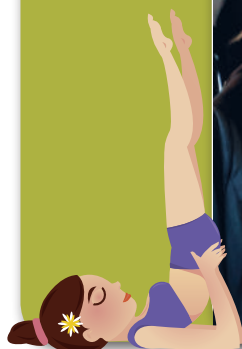
de 18h à 19h : gym douce
de 19h à 20h : gym tonique avec Diane

■ JEUDI

de 19h à 20h : cardio / fitness / taïbo avec Soraya
de 20h à 21 h 15 : yoga avec Sada

Danièle et Thérèse assurent les remplacements en cas d'absences des monitrices.

Un groupe de marcheurs se retrouve tous les lundis soir à 19 h devant le centre socioculturel pour une marche d'environ 2 h.



La Société des Ouvriers et Mineurs

Assemblée générale 2019

Le mardi 26 mars dernier, les membres ont tenu leur assemblée générale annuelle ordinaire. Le président Gaston SCHNEIDER fit observer un moment de recueillement en mémoire des membres qui nous ont quittés à ce jour.

Avant d'aborder l'ordre du jour, une rétrospective des activités fût rappelée par le président aux membres présents pour la période de l'année 2018.

Sortie annuelle en bus du samedi 16 juin 2018 à destination du lac « TITISEE » en Forêt Noire.

Le TITISEE : un lac glaciaire pittoresque au cœur de la Forêt Noire, magnifique et agréable à visiter toute l'année. Au printemps comme en été, dans ses eaux paisibles, vous pouvez nager, faire des promenades en bateau, du bateau à voile et même du pédalo. Se trouvant au carrefour de plusieurs routes touristiques, ce lac constitue une station climatique et un point de départ d'excursions en Forêt Noire.

De ce fait, quantité de visiteurs profitent d'une pause gourmande dans un des salons de thé du village pour déguster une part de gâteau sur une des terrasses avec une vue imprenable du lac.

Une belle journée ensoleillée avant l'arrivée de l'été caniculaire avec des températures exceptionnelles dans notre région, allant jusqu'à 37 degrés. C'est aussi ce samedi que débuta la série de victoires en football de l'équipe de France contre l'Australie par 2 à 1, qui l'a amenée en final et devenir comme en 1998 « Champion du monde » en battant la Croatie par 3 buts à 1. Encore un grand Bravo !

Animations estivales le mardi 25 juillet 2018, avec Bingo au socioculturel.

Les enfants venant des communes de Betting et Béning se sont retrouvés dans la petite salle pour jouer au bingo. Beaucoup de jeunes friands de jeux attendaient avec anxiété la sortie des boules de la sphère afin de remplir au plus vite les grilles. Tous ces jeunes sont repartis heureux avec des lots et gadgets offerts.

TITISEE en Forêt Noire



Société des Ouvriers et Mineurs
BETTING



**Sortie annuelle en bus 16 Juin 2018
TITISEE en Forêt Noire
Société des Ouvriers et Mineurs
BETTING**

Fête de la bière et de la saucisse

C'est le dimanche 30 septembre que cette fête a été à nouveau une belle réussite, les nombreux participants ont apprécié la choucroute servie et l'ambiance bavaroise proposée par le duo JACKY MELODY.



Les associations

Les festivités de Sainte-Barbe

À l'occasion du 65^{ème} anniversaire de la fondation de notre Société, les festivités se sont déroulées comme suit :

Le samedi 8 décembre, nous nous sommes rendus avec le drapeau en l'église paroissiale de Betting pour célébrer la messe d'anniversaire. À l'issue de celle-ci, un vin chaud avec des biscuits de Noël ont été servis gracieusement à tous les fidèles présents ainsi qu'un stylo souvenir.

Le dimanche 9 décembre a eu lieu notre traditionnel banquet. Parmi les participants, des personnes méritantes ont été honorées :

Les porte-drapeaux : Messieurs EHRlich Jean-Marie et DINTINGER André

Monsieur KUPPER Michel en tant que plus ancien membre depuis 1953, date de la création de la Société

Monsieur FLAUSS Léon en tant que trésorier depuis 1999

Monsieur RICHARD Clément pour ses 80 ans

Mesdames MORAVEC Aloysa et RUSPINI Irène ainsi que Monsieur WEBER Pierre et son épouse Héléne ont été récompensés pour leur fidèle participation à nos manifestations

Monsieur et Madame HAMAN Joseph ont été mis à l'honneur pour leurs noces d'or lors de l'assemblée générale de la société du 26 mars 2019.





Au Relais Drène à SEINGBOUSE
Banquet Ste Barbe
2018

KUPPER Michel
le plus ancien membre
65 ans de participation

65ème Anniversaire
Société des Ouvriers et Mineurs
BETTING



Banquet Ste Barbe 2018
65ème Anniversaire
Société des Ouvriers et Mineurs
BETTING



Banquet de Ste Barbe 2018
65ème Anniversaire
Société des Ouvriers et Mineurs
BETTING

Sortie au marché de Noël à Trèves en Allemagne

Cette sortie en bus a eu lieu le samedi 15 décembre dernier à destination de la ville de Trèves, 60 participants ont pu découvrir ou redécouvrir cette belle ville pleine d'histoires, avec par exemple :

La Porta Nigra

C'est une porte fortifiée d'époque romaine datant de l'an 186 après J.C. qui a été construite en blocs de béton assemblés par des pitons de fer, sans ciment. La Porta Nigra est le plus grand édifice romain sur le sol allemand, d'usage militaire défendant la ville. Au 11^{ème} siècle, la porte encadrée par de puissantes tours fut transformée en église à deux niveaux et consacrée à Saint Siméon. Elle est répertoriée au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Actuellement, il ne reste que l'abside et les vestiges de sculptures rococo.

La statue de Karl Marx

À l'occasion du bicentenaire de la naissance à Trèves du philosophe allemand, le père du communisme, la Chine a offert cette statue en bronze d'une hauteur de 4,40 mètres et pesant 3 tonnes à la ville de Trèves. Cette statue inaugurée le 5 mai 2018 a créé la polémique parmi les habitants, il n'avait passé que 17 ans de sa jeunesse à Trèves. Il est important de souligner que la ville accueille quand même annuellement jusqu'à 150 000 visiteurs chinois.

La Tunique du Christ

Appelée aussi la robe du Christ, elle se trouve dans la crypte de la cathédrale de la ville et fut exposée périodiquement au public lors des pèlerinages de 1933, 1959, 1996 et en dernier du 13 avril au 13 mai 2012, une date historique, rappelant 1512, donc 500 ans d'exposition dans cette cathédrale. 500 000 pèlerins s'étaient déplacés comme beaucoup de nos habitués du village. Selon la légende, Sainte Hélène mère de l'empereur Constantin, résidant à Trèves au 4^{ème} siècle, aurait ramené la tunique de Jérusalem lors d'un pèlerinage et l'a offerte à l'église.

Le marché de Noël

Ce marché s'est tenu du 23 novembre au 22 décembre 2018, du romantisme et de la contemplation à l'état pur dans un des plus beaux marchés d'Allemagne : 95 chalets de bois joliment décorés pour présenter des bijoux, des bougies, des jouets en bois, des verres, des céramiques et bien d'autres. Rien de tel pour nous rappeler cette ambiance de Noël, des sucreries et un bon vin chaud.





Divers

Des membres de notre société avec drapeau ont participé, le dimanche 23 septembre dernier à Stiring-Wendel à la commémoration des victimes de la mine et traditionnellement au monument aux morts de Betting les 14 Juillet et 11 Novembre en déposant une gerbe.

Les membres présents ont approuvé le rapport moral lu par le secrétaire Joseph HAMAN et le rapport financier présenté par le trésorier Léon FLAUSS puis confirmé par les réviseurs de caisse qui ont donné quitus.

Le comité 2018 a été reconduit dans ses fonctions pour l'année 2019 avec le président actif : Gaston SCHNEIDER pour la 13^{ème} fois.

Dates à retenir pour l'année 2019

■ **Dimanche 8 septembre**
**Sortie annuelle en bus à Munster :
Transhumance et fête de la Tourte**

■ **Dimanche 22 septembre**
Fête de la bière et de la saucisse au centre socioculturel

■ **Dimanche 8 décembre**
Banquet de Sainte-Barbe

■ **Samedi 14 décembre**
Marché de Noël à Fribourg en Forêt Noire

Avant de clôturer cette assemblée générale annuelle 2019, le président et son comité remercient toutes les personnes venant de près ou de loin pour leur fidèle participation aux sorties et manifestations organisées par la société et espèrent encore beaucoup de participants à l'avenir.

Bonnes vacances ! Glück Auf
Le Président, Gaston SCHNEIDER



Les associations

Le Raquette Club



Ce fut un choc et une grande tristesse d'apprendre le 23 février 2019, le décès à l'âge de 49 ans de Stéphane BALLE.

Il était membre du Raquette Club depuis 2006 et secrétaire depuis 2008.

Stéphane ne ratait pas les entraînements du vendredi soir, il était toujours de bonne humeur et aimait plaisanter tout en jouant, ce qui pouvait déstabiliser, mais quand il retrouvait son sérieux il pouvait être un adversaire redoutable. Il jouait avec tout son « corps ». On pouvait compter sur lui, il était une aide précieuse en cuisine pour la préparation du couscous ou de la choucroute.

Stéphane nous a quittés trop tôt, il restera et jouera toujours avec nous dans nos mémoires.

Le 10 mars 2019 s'est déroulé au gymnase un tournoi double qui a été dédié à Stéphane. Après une minute de silence et de pensée, tous les participants se sont donnés corps et raquette dans les différentes rencontres.

Bravo le duo vainqueur, Mikael ENGLER et Jean-Michel MAYER et également tous les participants.

Le 24 mars 2019, le Raquette Club a organisé la 14^{ème} édition de son couscous berbère qui a fait salle comble. Un rendez-vous auquel 130 personnes ont participé dans une ambiance conviviale. Une affluence exceptionnelle, nous avons dû malheureusement refuser des inscriptions, nous nous excusons.





Quel que soit le niveau, les personnes intéressées par le tennis de table loisir peuvent se présenter aux entraînements qui ont lieu tous les vendredis à partir de 19h. Un accueil chaleureux leur sera réservé !

Pongistement vôtre.
Le Président, Fabrice SUPEC



**Entreprise générale d'électricité
Mécanique - Bâtiment - Transport**

GHIA

*Réalisation de toutes installations
de courants forts et courants faibles
Implantation de liaisons informatiques*

**Z.A. Betting
57800 Freyming - Merlebach
☎ 03 87 29 71 20**

Les associations

A.S.S.B.H

Un bilan mitigé en cette fin de saison. À l'heure où ces lignes sont écrites, le sort de l'équipe première n'est pas encore jeté. Il faudra attendre la dernière journée de championnat pour acquérir le maintien. En effet, suite à la refonte des championnats, plus de la moitié des équipes du groupe seront rétrogradées à l'échelon inférieur. En revanche, malgré une dernière place pour l'équipe B, celle-ci devrait se maintenir en troisième division la saison prochaine.

Concernant les jeunes, le mauvais temps a eu raison d'eux et très peu de plateaux ont pu être maintenus, ils se sont néanmoins bien amusés toute la saison et ont fait de réels progrès.

Nous profitons également de l'occasion pour renouveler nos remerciements aux communes de Betting, Henriville et Seingbouse, à nos sponsors et bien entendu à vous chers lecteurs, pour le soutien que vous nous apportez.

Rendez-vous au mois d'août pour la reprise et en attendant nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances.

#seulonvaplusviteensembleonvaplusloin





Envie de nous rejoindre ?

N'hésitez pas à prendre contact avec nous :

■ Denis FROELIGER - président : 06 18 87 04 28

■ Jean THÉBAULT - secrétaire : 06 25 34 63 68

Correspondant@assbh.fr | <http://assbh.fr>



Le Syndicat Arboricole et Horticole

Notre Assemblée Générale, s'est soldée par le renouvellement de la confiance que les participants ont accordée à l'ensemble du comité.

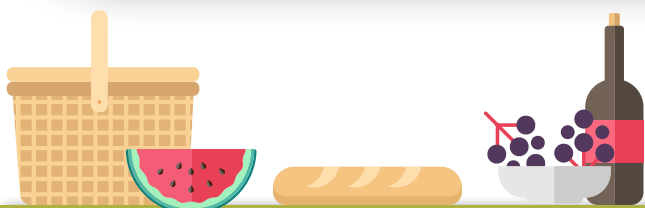
Après l'A.G., les 150 participants ont pu régaler leurs papilles avec un repas, digne d'un 4 étoiles, concocté par le Maître Queux M. TANZER du Soc d'Or de Hombourg-Haut.

Dans la foulée, le comité s'est affairé à la confection de notre repas "**Moules Frites**" qui a vu la participation de 100 convives, tous ravis et engagés pour l'année prochaine.

La traditionnelle sortie "**Asperges**" a eu lieu le 5 mai. Nous avons été obligés d'affréter deux bus pour satisfaire les gourmets que nous avons amenés au restaurant Schreiber de Hasselbourg après une visite guidée de la **cristerie HEILLERT de Saint-Louis** dont nous avons pu admirer les extensions vouées à la démonstration du savoir-faire des maîtres verriers.

Cette année nous n'avons malheureusement pas pu organiser notre traditionnelle **brocante**. Au mois de janvier, lors des demandes d'autorisation, la municipalité nous a fait part de son projet d'enfouissement des réseaux dans la rue principale et de ce fait ne pouvait pas nous garantir la disponibilité de la voirie.





Repas Champêtre

Dimanche 28 juillet 2019 à 12H
Les inscriptions se font auprès de
M. Roger PINK.



Spectacle à Kirrwiller

Dimanche 13 octobre 2019
Les modalités d'inscription vous seront
communiquées ultérieurement.



Carnaval

Que serait le mois de février sans la fête de carnaval ?

Les enfants des écoles de Betting n'ont pas failli à la tradition, et se sont retrouvés déguisés et maquillés pour une après-midi récréative : jeux, concours de décoration de masques, beignets et musique ont fait de ce rendez-vous un moment convivial apprécié par les petits et les grands.





Visite du moulin de la faïencerie de Sarreguemines



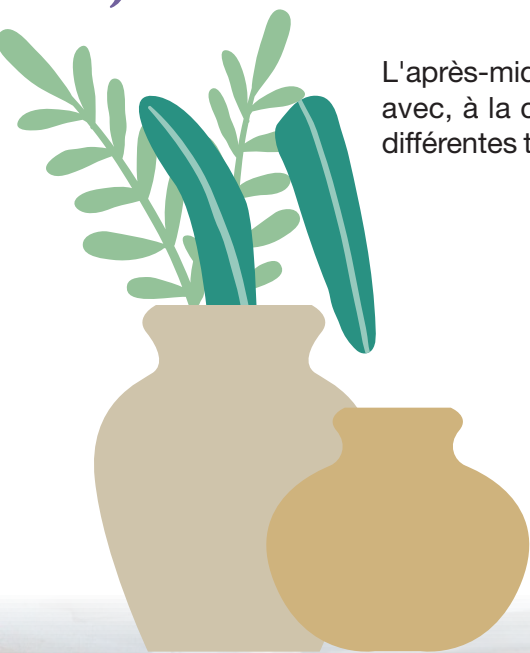
Les élèves des écoles maternelle et élémentaire ont eu l'occasion de passer une journée au moulin de la faïencerie de Sarreguemines.

La matinée fut créative et a permis à tous de réaliser une production en terre originale sur le thème des animaux.



Visite du moulin de la faïencerie de Sarreguemines

L'après-midi a été dédiée à la visite du moulin, avec, à la clé, de belles démonstrations de différentes techniques faïencières.





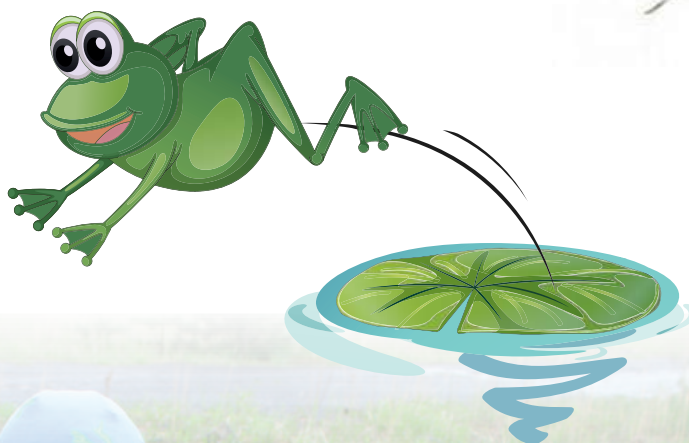


Sortie "Ciné-Nature"

Courant avril, les élèves de la maternelle accompagnés par la classe du CP-CE1 se sont rendus sur le site de la Carrière pour une journée très nature.

Les objectifs de cette matinée : se rendre compte de l'importance de nos actions sur la nature, l'impact de la pollution sur les animaux et leurs environnements et donc sur notre environnement (animaux en voie de disparition comme les grenouilles, les hirondelles...) bref, devenir des éco-citoyens responsables.

Différents ateliers leurs étaient proposés :
autour de la mare, des oiseaux...



Atelier sur les traces...

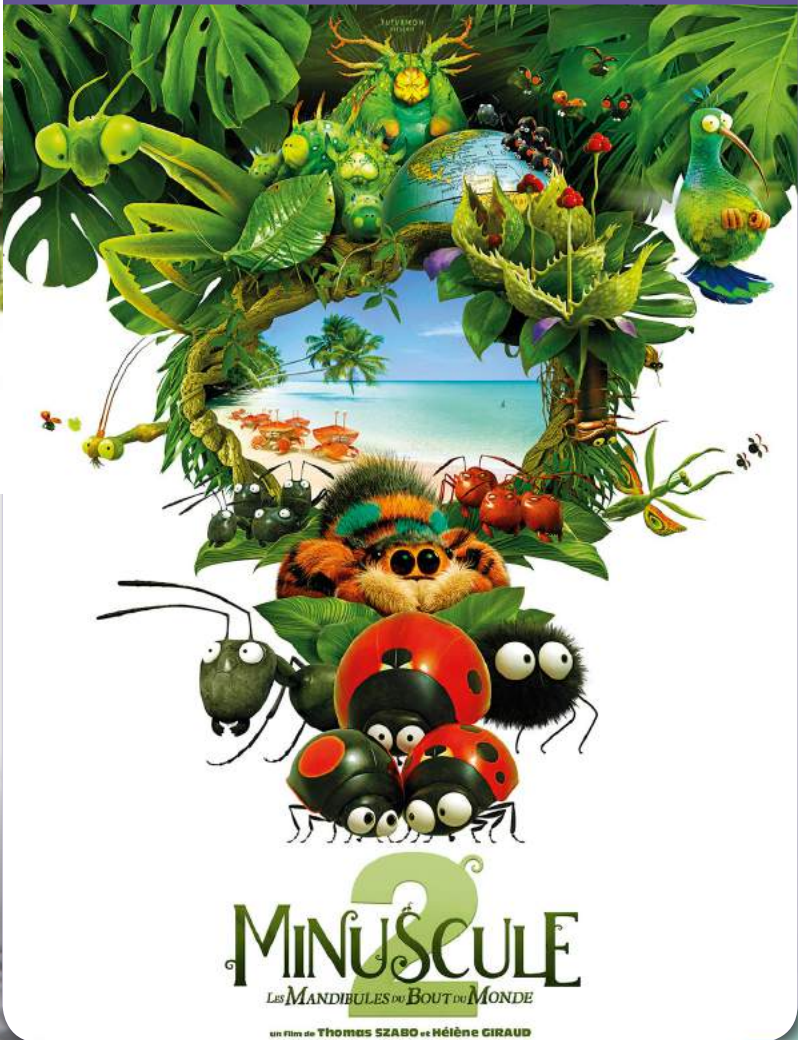




Journée clôturée par une séance cinéma.
 À l'affiche : « Minuscule - Les Mandibules
 du bout du monde »
 Bref, une journée pour se réconcilier
 avec le monde animal aussi petit soit-il !



Autour de la roche :
 découvrir le grès qui nous entoure.



Moulin de la Blies et Musée de la faïence de Sarreguemines

Dans le cadre du « Parcours patrimoine », les élèves de la maternelle se sont rendus à Sarreguemines pour une journée des plus culturelles.

Au programme de cette journée : atelier poterie à la petite fabrique du Moulin avec la réalisation de hiboux.



Très appliqués pour des hiboux très réussis !



Petite pause dans les jardins.



Puis, dans un second temps, visite du Musée de la faïence. **Petits jeux autour des objets du Musée :** retrouver des objets à partir de photos, apprendre à dresser la table, reconstituer une frise...



À la rencontre des fourmis

Comme chaque année, nous partons à la découverte des habitants de notre jardin.

Cette année, nous avons jeté notre dévolu sur les fourmis.

Pour les étudier au mieux, nous avons fait appel à Karine (Association Apicool) qui nous a guidés dans la mise en place d'un terrarium pour accueillir quelques fourmis.



À la recherche des fourmis...



Observation de très très près.





Un petit conte pour mieux comprendre la relation fourmi et puceron.



AUG *Distribution*

FOURNITURES POUR BOULANGERIES & PÂTISSERIES

24, rue Nationale
57800 BETTING
☎ 03 87 04 78 15



Infos pratiques

Carte d'identité

Depuis le 28 mars 2017, il est possible de faire une pré-demande de carte d'identité en ligne sur le site :

<https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>

Avec le récapitulatif de la pré-demande ou le numéro de pré-demande et les pièces justificatives, prendre rendez-vous dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil :

- Freyming-Merlebach : 03 87 29 69 60
- Forbach : 03 87 84 30 00
- Saint-Avold : 03 87 91 10 07

Pièces justificatives à fournir

- Carte d'identité
- 2 photos d'identité couleur, récentes, tête nue, de face, centrée (ni scannées, ni numérisées)
- Acte de naissance de moins de 3 mois
- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois : facture eau, électricité, gaz, téléphone fixe ou portable, avis d'imposition ou de non-imposition, contrat de location, quittance de loyer



Pièces supplémentaires

En cas de perte ou de vol de la carte d'identité

- Déclaration de perte établie en mairie ou déclaration de vol établie au commissariat/gendarmerie
- Acte de naissance de moins de 3 mois
- Justificatif d'identité avec photographie : passeport, permis de conduire, carte étudiant, carte de bus...
- Timbre fiscal de 25 €

Pour les mineurs

- La présence du mineur est obligatoire lors du dépôt de la demande de carte d'identité
- Acte de naissance de moins de 3 mois
- Carte d'identité du parent qui signe la demande

CARRELAGES

Tilly

SPÉCIALISTE BALNÉOTHERAPIE
MEUBLES DE SALLES DE BAINS
CHEMINÉES - POÊLES EN FAÏENCE
PISCINES

*Depuis 1959,
une équipe de professionnels
à votre service !*

CARRELAGES - SANITAIRE

ZAC de Betting 57800 FREYMING - MERLEBACH

Tél. : 03 87 81 42 51



Les Matériaux

Des projets pour la vie !

**Zone Artisanale
57800 BETTING**

Tél. : 03 87 00 45 30

- Des conseils de professionnels
- Des expositions permanentes
- Vos matériaux livrés
- Des gammes étendues
- Devis gratuits et personnalisés

Pour les personnes majeures habitant chez des parents ou des tiers

- Attestation de l'hébergeant certifiant de la résidence depuis plus de 3 mois du demandeur
- Copie de la carte d'identité de l'hébergeant
- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom de l'hébergeant

Pour les personnes nées à l'étranger ou dont les parents sont nés à l'étranger : Certificat de nationalité française

Pour les veuves : acte de décès de l'époux

Pour les enfants mineurs dont les parents sont divorcés, séparés : jugement de divorce

Pour les femmes qui conservent le nom marital : jugement de divorce

Prolongation des cartes d'identité

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

L'allongement de 5 ans des cartes d'identité concerne :

- Les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures
- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures

Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière auprès de votre mairie. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Déchets ménagers et assimilés

COLLECTE MULTIFLUX

Chaque lundi



CONTENEURS À VERRE

Rue de l'École et rue de la Croix

Rappel : les bouchons, capsules et couvercles doivent être retirés.



*Déchèteries de
la Communauté
de Communes de
Freyming-
Merlebach*

HENRIVILLE

Parc d'activités
03 87 83 34 33

Ouvert
tous les jours sauf le
dimanche et jours fériés
de 9 h à 11 h 45
et de 14 h à 17 h 45

Fermeture hebdomadaire
le lundi

BETTING

Route de Betting
03 87 04 06 90

Ouvert
tous les jours sauf le
dimanche et jours fériés
de 9 h à 11 h 45
et de 14 h à 17 h 45

Fermeture hebdomadaire
le mardi

HOMBOURG-HAUT

Rue de l'Étang
03 87 29 07 99

Ouvert
tous les jours sauf le
dimanche et jours fériés
de 9 h à 11 h 45
et de 14 h à 17 h 45

Fermeture hebdomadaire
le jeudi

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Possibilité de se connecter sur

www.ccfm-eco.fr

ce site permet de donner ou de vendre tout ce qui encombre.

RECOURIR À LA COLLECTE À DOMICILE :

- Préparer la liste des encombrants et la quantité de chaque type de déchets
- Prendre rendez-vous au 0 800 970 439 du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- Déposer la veille au soir les déchets à collecter sur la voie publique.

DÉCHETS ACCEPTÉS



- Vêtements, chaussures et accessoires,
- Tout venant (canapés, matelas...),
- Papiers, cartons, verre, bois, gravats, déchets verts,
- Métaux hors pièces automobiles,
- Huiles usagées de moteur et de cuisson,
- Pneus déjantés uniquement acceptés à la déchèterie de Hombourg-Haut,
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (cuisinière, congélateur, téléviseur, PC...),
- Déchets d'activités de soins à risque infectieux : seringues, piqûres, aiguilles, compresses et cotons souillés,
- Déchets diffus spécifiques : acides, soudes, ammoniac, comburants (white spirit, alcool à brûler, eau oxygénée), biocides ménagers, engrais et phytosanitaires ménagers, liquides inflammables conditionnés et solvants, pâteux (peintures, vernis, lasures, colles...), déboucheurs et décapants pour la maison, produits pour cheminées, filtres de voiture usagés

L'accès à la déchèterie pour les particuliers se fait sur présentation de la carte Sydem'Pass.

Les particuliers souhaitant accéder aux déchèteries et conduisant un véhicule utilitaire de plus de 2 m³ ou sérigraphié, doivent obtenir une autorisation délivrée par la CCFM

Communauté de Communes de Freyming-Merlebach
Service de Valorisation des Déchets Ménagers

2, rue de Savoie 57804 FREYMING-MERLEBACH
Tél. : 03 87 00 21 50

N° vert : 0 800 508 548
www.cc-freyming-merlebach.fr

Déchets - Bruits - Animaux

Brûlage des déchets ménagers et assimilés

Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussailllements et autres pratiques similaires constituent des déchets et relèvent de la catégorie des déchets ménagers et assimilés.

Le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et assimilés est interdit à compter du 1^{er} mai 2014.

(Extraits de l'arrêté municipal n°05/2014 du 31.03.2014)

Entretien des trottoirs

En toutes saisons, dans les voies livrées à la circulation publique, les propriétaires et occupants des immeubles riverains, sont tenus de nettoyer les trottoirs ou banquettes, au droit de leur façade et de maintenir en bon état de propreté le caniveau ou le fil d'eau.

Entretien des végétaux

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa propriété sur la voie publique. À ce titre, la hauteur maximale est de 2 m à partir du sol naturel à une distance de 0,50 m de la limite de propriété.

Interdiction d'abandonner des déchets sur la voie et les espaces publics

L'abandon d'objets encombrants ou de déchets sur l'espace public est interdit.

Mesures visant les animaux domestiques ou errants

Sur la voie publique, les chiens doivent être tenus en laisse. Il est interdit de laisser divaguer ces derniers sous peine de mise en fourrière aux frais et charges de son propriétaire ou gardien.

Nuisances sonores

Les propriétaires ou gardiens d'animaux domestiques, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires tendant à éviter une gêne pour le voisinage notamment par des aboiements ou des hurlements répétés.

Les travaux de bricolage, d'entretien, de nettoyage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils et/ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leurs intensité sonore ou des vibrations générées, tels notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques, nettoyeurs haute pression, etc... ne peuvent être effectués que :

**du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h**

(Extraits de l'arrêté municipal n°07/2017 du 22.05.2017)

Vous pouvez retrouver l'intégralité de ces arrêtés municipaux sur notre site : www.commune-betting.fr



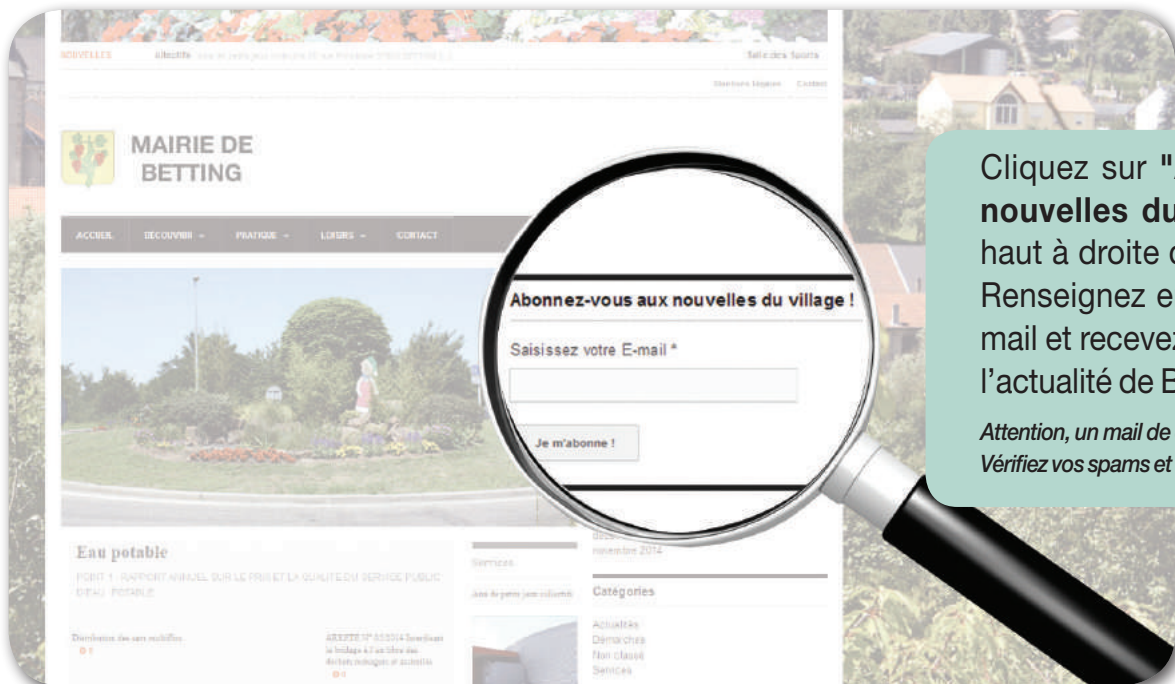


L'actualité municipale vous intéresse ?
Vous souhaitez être tenu informé
des dernières nouvelles du village ?

Restons en contact !

Connectez-vous sur

www.commune-betting.fr



Cliquez sur "**Abonnez-vous aux nouvelles du village !**" situé en haut à droite de la page d'accueil. Renseignez ensuite votre adresse mail et recevez régulièrement toute l'actualité de Betting.

Attention, un mail de confirmation vous sera envoyé. Vérifiez vos spams et courriers indésirables.



Soyez connecté ! Restez informé !



Jeu réservé
aux enfants

**Des places de
cinéma offertes
aux 2 premiers qui
auront identifié
ce lieu !**

La réponse est à
déposer en mairie
sous enveloppe.

BONNE CHANCE !

**2 places de cinéma
à gagner !**

Offertes par le cinéma CGR
de Freyming-Merlebach

La réponse au Quizz du mois de décembre était : le pommeau de la pompe à eau situé impasse de la Source.
Bravo à l'unique gagnant du dernier bulletin : Baptiste Luczak.

Hypermarché

E.Leclerc

Freyming - Merlebach

4, rue des Genêts
ZAC de Betting

www.e-leclerc.com/freyming



Ouvert du lundi au samedi
de 8h30 à 20h30